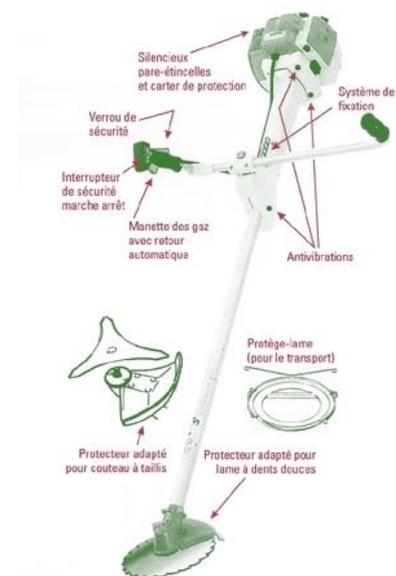


# Débroussaillage

## RISQUES POTENTIELS ENCOURUS

- Projection de cailloux, petits objets, poussières sur le corps et au visage (pour l'utilisateur et les autres personnes présentes).
- Chute de plain-pied sur sol humide, accidenté ou pentu.
- Coupure lors de l'entretien du matériel ou du changement de l'outil de coupe.
- Exposition au bruit émis par le matériel.
- Exposition aux vibrations émises par le matériel.
- Heurt par un véhicule lors des interventions sur le bord de la voirie.
- Incendie lors du remplissage du réservoir de carburant.



## MESURES DE PREVENTION COLLECTIVE

### Avant le début des travaux

- **Effectuer une inspection de la zone à débroussailler et éliminer les objets tels que bouteilles, sacs en plastique, pierres... et repérer les obstacles/accidents du terrain.**
- Pour les travaux au bord de la voie publique, mettre en place une signalisation temporaire de chantier.
- Choisir l'outil de coupe adapté :
  - fils de nylon pour l'herbe,
  - couteau en acier (3 à 4 dents) pour les broussailles,
  - disque à dents fines pour les arbustes.
- Vérifier l'état général du matériel :
  - fixation de l'outil de coupe et état d'usure,
  - réglage de la machine à vide (outil de coupe immobile si la manette de gaz est au repos),
  - état et fixation du carter de protection de la lame.
- Equilibrer la machine en réglant le harnais et les poignées de commande en fonction de la taille de l'agent et des travaux à réaliser.

**Réglage du harnais de fixation latérale**

1- Réglage des sangles d'épaules pour positionner la plaque pectorale contre le bas du sternum.

2- Serrage de la sangle pectorale. Obtenir une tension homogène pour l'ensemble des sangles.

3- Positionner la plaque fémorale : le crochet de fixation doit être 10 cm sous l'os de la hanche.

Le harnais possède plusieurs crans de fixation pour la débroussailleuse. Pour le choix du cran, l'objectif est que l'outil soit équilibré et que la tête soit située entre 5 et 20 cm du sol.

En complément, une orientation adéquate du guidon permet une position idéale du corps, diminue les fatigues corporelles et facilite le contrôle de la débroussailleuse. Les angles à prendre en compte sont de 120° entre le bras et l'avant-bras, 10 à 30° entre les bras et le haut du corps, le poignet doit être aligné avec l'avant-bras.

Ces réglages sont à refaire à chaque changement d'opérateurs

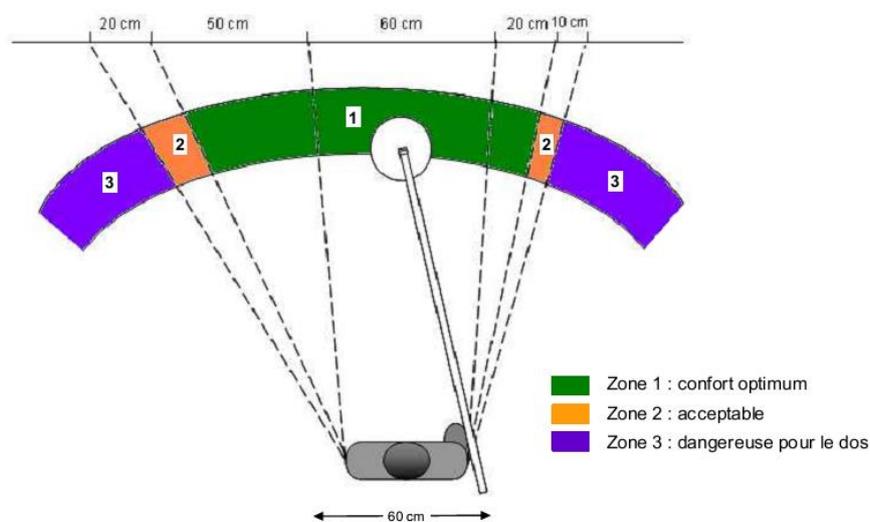


- Faire le plein du matériel, moteur froid. Ne pas fumer.
- Mettre les équipements de protection individuelle.
- Démarrer le matériel en le posant sur un sol plat et de telle façon que l'outil de coupe ne touche rien.

**Pendant les travaux**

- Assurer un **périmètre de sécurité** d'au moins **10 m autour de l'utilisateur**.
- En cas de travail à plusieurs, avancer en créneaux ou en escalier mais jamais en ligne.
- Veiller aux obstacles sur le terrain et travailler en position stable en tenant toujours la machine à 2 mains.
- Se déplacer perpendiculairement à la pente sur les terrains accidentés.
- Travailler les bras près du corps et le dos droit (utiliser une flexion légère des genoux).
- En cas de bourrage, arrêter le moteur.
- Procéder à une inspection régulière de la lame afin de s'assurer qu'elle est solidement maintenue et ne présente pas de dégradation.
- En cas d'endommagement de l'outil de coupe, le changer immédiatement.
- Refaire le plein de carburant quand le moteur est froid.

Afin de limiter les rotations néfastes pour le rachis lombaire, respecter au mieux les largeurs de travail conseillées ci-dessous :

**Après les travaux**

- Arrêter le moteur avant toute intervention d'entretien.
- Nettoyer le matériel après chaque utilisation.
- Pour le transport et le rangement, protéger la lame.

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

---



- Vêtements de travail ajustés et longs (manches longues et pantalon).
- Tenue haute-visibilité au minimum de classe 2 en cas d'intervention au bord de la voie publique.



**Ecran de protection**  
En complément, si  
nécessaire, lunettes de  
protection



**Bottes ou chaussures de  
sécurité montantes et  
antidérapantes**



**Protections auditives**



**Gants**

Contact :  
Préventeur  
Tél. : 02.33.80.48.10  
Courriel : [preventeur@cdg61.fr](mailto:preventeur@cdg61.fr)